

**PROCÈS-VERBAL** de la réunion ordinaire du conseil d'administration du Cégep de la Gaspésie et des Îles qui a eu lieu **le mercredi 17 juin 2020**, à 15 h, au local 140 du campus de Gaspé et par vidéoconférence.

**SONT PRÉSENTS :**

**MMES**

Arseneau Yolaine, directrice générale  
Bourg Lise (personnel de soutien)  
Boyer Julie (parents)  
Laflamme Josée (universités)  
Painchaud France (entreprises)  
Solomon Lisandre (enseignante Îles-de-la-Madeleine)

**MM.**

Blouin J, Antonio (commissions scolaires)  
Chassé Guillaume (enseignant campus de Gaspé)  
Cotton Carol (partenaires du marché du travail)  
Côté Tapp Julien (titulaires DEC programmes techniques)  
Gagné Jean (directeur des études)  
Solomon Jean-Étienne (titulaires de DEC préuniversitaire) à partir 16 h 20

**SONT ABSENTS :**

Delaney Claudia (entreprises)  
Larrivée Marie-Lyne (professionnels)  
Stevens Caroline (groupes socio-économiques)  
Arab Malek (groupes socio-économiques)  
Cyr Charles (parents)

**ASSISTENT À  
LA RÉUNION**

Sylvie Laflamme, secrétaire de réunion  
Sylvain Vachon, personnel-cadre observateur  
Hugo Cavanagh, invité pour le point 17

## ORDRE DU JOUR DU 17 JUIN 2020

1. Ouverture de la séance, vérification des présences;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Approbation des procès-verbaux des 13 et 29 mai 2020 ;
4. Procès-verbal du comité exécutif du 13 mai 2020;
5. Suivi des procès-verbaux des 13 et 29 mai 2020;
6. Période de questions ;
7. Correspondance :
8. Suivi des postes à pourvoir au conseil d'administration ;
9. Information du président ;
10. Information de la directrice générale ;
11. Dépôt avis motion pour modifier le Règlement n° 1;
12. Élections au conseil d'administration à la présidence et à la vice-présidence ;
13. Élections au comité exécutif ;
14. Élections au comité d'audit ;
15. Élections au comité des ressources humaines ;
16. Comité suivi des CCTT, nomination d'un membre;
17. Résidence étudiante : suivi des travaux ;
18. Information du directeur des études ;
  - a) Retour sur le trimestre d'hiver 2020 ;
19. Aménagement dans l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) pour la fin du trimestre d'hiver 2020 et pour l'automne 2020 ;  
Reconduction des modifications apportées à la Politique d'évaluation des apprentissages pour le trimestre d'automne 2020 ;
20. Bilan des réalisations de la Direction des études pour 19-20 ;
21. Budget 2020-2021 ;
22. Mandat à Collecto pour le renouvellement du Programme d'assurances ;
23. Appui au projet HUB Innovation e Merinov;
24. Suivi campus Montréal ;
25. Autres sujets;  
Offre de formation au collégial ;
26. Levée de la séance.

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE, VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Le président du conseil ouvre la réunion à 15 h 03. La secrétaire générale procède à la vérification des présences et confirme l'atteinte du quorum avec 11 participants.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition Mme Lisandre Solomon appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point « autres sujets » ouvert.

**« D'adopter l'ordre du jour selon le projet déposé et de laisser le point « autres sujets » ouvert. »**

## 3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES 13 ET 29 MAI 2020

La secrétaire générale est exemptée de la lecture des procès-verbaux qui ont été acheminés aux membres en conformité du Règlement n° 1 de régie interne du Cégep.

Sur une proposition de Mme Josée Laflamme appuyée par Mme Julie Boyer, il est résolu :

**« D'approuver le procès-verbal de la réunion du 13 mai 2020. »**

Sur une proposition de M. J. Antonio Blouin appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

**« D'approuver les procès-verbaux des réunions du 29 mai 2020. »**

## 4. PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ EXÉCUTIF DU 13 MAI 2020

Les membres ont reçu le procès-verbal à titre informatif.

## 5. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DES 13 ET 29 MAI 2020

La directrice générale informe les membres des suivis qui ont été donnés aux décisions adoptées lors des réunions des 13 et 29 mai avril 2020.

### **Suivi du procès-verbal du 13 mai 2020**

#### **Lettre du Rehill Services inc**

Nous sommes en attente de la date pour l'audience.

#### **Nergica**

La rencontre avec M. Robert Poulin, qui a été désigné par le ministère comme médiateur, a eu lieu le 5 juin à Gaspé. M. Poulin a rencontré la directrice générale du cégep et le directeur de Nergica pour avoir leur version des faits. M. Poulin se rendra à Sept-Îles pour rencontrer M. Donald Bhérec.

#### **Projet de Maison du CIRADD**

La directrice du campus de Carleton-sur-Mer a entrepris les démarches pour rencontre le maire de la Ville à la suite de ses commentaires envers le retrait du volet résidence étudiante pour le projet de Maison du CIRADD. Nous attendons la réponse de M. Mathieu Lapointe, maire de la Ville de Carleton-sur-Mer. Aussi, un organisme externe a signifié son besoin pour des locaux qui pourraient faire partie du projet. Le CIRADD analysera cette possibilité. La directrice générale rencontrera le directeur du CIRADD pour faire le suivi du projet.

## **Merinov**

La directrice générale a entrepris les rencontres avec le directeur de Merinov en vue de développer des moyens pour améliorer la relation de confiance. Déjà, depuis les quelques rencontres tenues, les rencontres sont profitables pour les deux organisations et les résultats sont positifs. Ces rencontres ont été constructives et ont permis de clarifier les situations à corriger.

Aussi, le comité institutionnel de la recherche s'est lui aussi réuni et a permis de régler plusieurs points dont le partage des frais entre les CCTT et le cégep pour Service de la recherche et l'Innovation pour les cinq prochaines.

## **Suivi du procès-verbal du 29 mai 2020**

### **Calendrier scolaire pour 2020-2021**

Le calendrier scolaire a été approuvé et publié sur le site Web du cégep.

## **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune inscription pour la période de questions.

## **7. CORRESPONDANCE**

- Aucune correspondance de déposer.

## **8. SUIVI DES POSTES À POURVOIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La secrétaire générale indique les postes à pourvoir au conseil. Il s'agit de 2 postes de parents, 2 postes d'étudiants et étudiantes et 1 poste de titulaire de DEC technique.

### Postes de parents

Le mandat de Mme Julie Boyer s'est terminé le 12 mai 2020 et M. Charles Cyr a informé qu'il démissionnait de son poste de parent. Toutefois, ces deux personnes pourront rester en poste jusqu'à la nomination de leur remplaçant. La secrétaire générale entreprendra le processus pour pourvoir les deux postes.

### Postes d'étudiants et étudiantes

La composition du conseil comprend deux postes pour les étudiants et étudiantes, dont un pour les programmes d'études techniques et un pour les programmes préuniversitaires.

M. Yuri Boucher a annoncé qu'il ne pourra occuper le poste d'étudiant du secteur technique au conseil et le poste pour le secteur préuniversitaire est vacant. Ainsi, les deux postes sont vacants et les étudiants et étudiantes seront invités à désigner 2 représentants au début de la session d'automne. La secrétaire générale lancera le processus pour pourvoir les postes.

### Poste de titulaire de DEC technique

M. Julien Côté-Tapp a avisé de sa démission après la réunion du 17 juin 2020. Un appel de candidatures sera lancé auprès des titulaires de DEC technique pour recruter un représentant. La secrétaire générale entreprendra le processus pour pourvoir les postes.

Une lettre de remerciement sera adressée aux membres sortants.

## **9. INFORMATION DU PRÉSIDENT**

Le président participera au Forum des présidents le 22 juin 2020.

## 10. INFORMATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale transmet ses points d'information.

### a) Suivi COVID et rentrée scolaire automne 2020

La direction a décidé des orientations à prendre pour l'organisation de la formation pour l'automne 2020 considérant la pandémie. La formation sera offerte sous une formule hybride c'est-à-dire à distance et en présence pour certains cours qui demandent des apprentissages pratiques en respectant les normes de distanciation et de sécurité en vigueur. Aussi, il y aura certains cours en présence pour les étudiants et étudiantes de 1<sup>re</sup> année afin de favoriser leur intégration au cégep.

Toutefois, on verra en août selon la mise à jour des consignes de la Santé publique s'il y a lieu de modifier le nombre de cours qui pourraient avoir lieu en présence.

Aussi, en vue de discuter des enjeux de la session d'automne 2020, la direction tiendra un forum de discussion le 18 juin avec les exécutifs syndicaux.

### Galas des finissants

Les campus tiendront leur gala de façon virtuelle étant donné les contraintes liées à la pandémie. Le gala du campus de Gaspé a eu lieu le 10 juin et celui de Carleton-sur-Mer le 11 juin. Pour ce qui est de l'École des pêches, il aura lieu le 18 juin et le 22 juin au campus des Îles-de-la-Madeleine.

## 11. DÉPÔT AVIS MOTION POUR MODIFIER LE RÈGLEMENT N° 1

La secrétaire générale dépose un avis de motion en vue de modifier le Règlement n° 1 qui décrit la composition, le pouvoir et le mode de fonctionnement du conseil d'administration.

Les changements consisteront à :

- Ajouter le campus de Montréal comme unité du Cégep de la Gaspésie et des Îles;
- Modification au mandat du comité audit, ajout des responsabilités en lien avec la Politique de gestion des risques en matière de corruption et de collusion;
- Ajout du comité de recours;

Sur une proposition de M. Jean Gagné appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

« **De déposer un avis de motion en vue de modifier le Règlement n° 1.** »

Résolution CA-20-28

## 12. ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE ET À LA VICE-PRÉSIDENTE

Conformément au Règlement de régie interne du Cégep, il convient de procéder à l'élection à la présidence et vice-présidence du conseil d'administration. Selon la procédure prévue, il y a lieu de nommer un président ou une présidente d'élections.

Sur une proposition de M. Carol Cotton appuyée par M. J. Antonio Blouin, il est résolu :

« **De nommer Mme Yolaine Arseneau présidente d'élections.** »

Résolution CA-20-29

La présidente d'élections énonce les éléments applicables de la Loi et des Règlements. Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et d'autres dispositions législatives, article 14.

Règlement n° 1 de régie interne, article 4.01 – Officiers

*« Sous réserve de l'article 14 de la Loi des collèges, le conseil procède à l'élection du président et du vice-président, lors de l'assemblée ordinaire du mois de juin de chaque année. »*

Le président d'élections déclare la période de mise en candidatures ouverte pour le poste de président ou de présidente.

Les personnes suivantes sont mises en candidature :

M. J. Antonio Blouin propose M. Carol Cotton.

Fermeture de la période de mise en candidature.

M. Carol Cotton accepte le poste de président du conseil d'administration.

Sur une proposition de M. J. Antonio Blouin appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu ;

**« De nommer M. Carol Cotton président du conseil d'administration pour la prochaine année 20-21. »**

Résolution CA-20-30

Le président d'élections déclare la période de mise en candidatures ouverte pour le poste de vice-président ou de vice-présidente.

Les personnes suivantes sont mises en candidature :

Mme France Painchaud propose M. Jean-Étienne Solomon.

Mme Lisandre Solomon propose Mme France Painchaud.

M. Carol Cotton propose M. J. Antonio Blouin.

Fermeture de la période de mise en candidature.

Mme France Painchaud refuse et M. Jean-Étienne Solomon est absent pour ce point.

M. J. Antonio Blouin accepte.

Sur une proposition de M. Carol Cotton appuyée par M. Josée Laflamme, il est résolu ;

**« De nommer M. J. Antonio Blouin vice-président du conseil d'administration pour la prochaine année 20-21. »**

Résolution CA-20-31

### **13. ÉLECTIONS AU COMITÉ EXÉCUTIF POUR 2020-2021**

#### **MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF**

**« Le conseil élit parmi ses membres ceux qui font partie du comité exécutif. Le directeur général préside le comité exécutif dont il est membre d'office. »**

#### **Règlement n° 1 de régie interne, article 5.01 – Membres**

**« Le comité exécutif se compose du directeur général, du président du conseil d'administration, de deux autres membres du conseil d'administration qui ne font pas partie du personnel à l'emploi du Collège ou qui ne sont pas des étudiants, et d'un membre de l'interne.**

**Toute personne qui occupe un des postes suivants par intérim : directeur général ou président du conseil d'administration sont d'office membres du comité exécutif. »**

#### **Règlement n° 1 de régie interne, article 5.02 – Durée du mandat**

**« La durée du mandat des membres élus au comité exécutif est d'un an et se termine avec la nomination de leurs successeurs lors de l'assemblée du conseil du mois de juin. Un mandat est renouvelable. »**

#### **EN FONCTION ACTUELLEMENT**

Mme Yolaine Arseneau, directrice générale  
M. Carol Cotton, président du conseil d'administration  
M. Jean-Étienne Solomon, membre de l'externe  
M<sup>me</sup> France Painchaud, membre de l'externe  
Mme Véronique Martinet, membre de l'interne qui a terminé son mandat le 25 mai 2020

#### **MEMBRES D'OFFICE**

Mme Yolaine Arseneau (directrice générale), présidente  
M. Carol Cotton, président du conseil d'administration

#### **POSTES À POURVOIR**

2 membres de l'externe  
1 membre de l'interne

Le président d'élections déclare la période de mise en candidature ouverte pour les deux postes de membres de l'externe.

Les personnes suivantes sont mises en candidature :  
M. Carol Cotton propose Mme Josée Laflamme.  
M. Carol Cotton propose M. Jean-Étienne Solomon ;  
Mme Lisandre Solomon propose Mme France Painchaud.

Fermeture de la période de mise en candidature.

Mme France Painchaud accepte.  
M. Jean-Étienne Solomon est absent pour ce point.  
Mme Josée Laflamme accepte

Sur une proposition de M. Carol Cotton appuyée par Mme Julie Boyer, il est résolu :

**« De nommer Mme Josée Laflamme et Mme France Painchaud, membres de l'externe au comité exécutif pour la prochaine année 20-21. »**

Résolution CA-20-32

## MEMBRE DE L'INTERNE (1)

Le président d'élections déclare la période de mise en candidatures ouverte pour le poste d'un membre de l'interne.

Les personnes suivantes sont mises en candidature :

Mme Lisandre Solomon propose M. Guillaume Chassé.  
M. Guillaume propose Mme Lisandre Solomon.  
Mme Yolaine Arseneau propose Mme Lise Bourg.

Fermeture de la période de mise en candidature.

Mmes Lisandre Solomon et Lise Bourg refusent le poste.  
M. Guillaume Chassé accepte le poste.

Sur une proposition de Mme Lisandre Solomon appuyée par M. Jean Gagné, il est résolu :

**« De nommer M. Guillaume Chassé membre de l'interne au comité exécutif pour la prochaine année 20-21. »**

Résolution CA-20-33

Le comité exécutif pour 20-21 sera composé de M. Carol Cotton, Mme Yolaine Arseneau, Mme France Painchaud, Mme Josée Laflamme et M. Guillaume Chassé.

## 14. ÉLECTIONS AU COMITÉ D'AUDIT

En conformité avec l'article 6.03 du Règlement n° 1, le Collège doit nommer annuellement les membres du comité d'audit. Le comité est formé de trois membres, dont le président ou le vice-président qui est nommé d'office et la majorité des membres du comité doit être de l'externe. Le conseil d'administration nomme le président du comité parmi ses membres.

Le président d'élections déclare la période de mise en candidatures ouverte pour les deux postes de membres au comité d'audit, le président ou le vice-président étant membre d'office.

Les personnes suivantes sont mises en candidature :

M. Carol Cotton propose Mme France Painchaud.  
M. Guillaume Chassé propose Mme Lise Bourg.  
Mme Yolaine Arseneau propose Mme Lisandre Solomon.  
M. Carol Cotton propose M. Jean-Étienne Solomon.  
M. Carol Cotton propose M. J. Antonio Blouin.

Fermeture de la période de mise en candidature.

M. J. Antonio Blouin étant vice-président et membre d'office accepte le poste  
M. Jean-Étienne Solomon accepte le poste.  
Mme France Painchaud accepte le poste.

Sur une proposition de M. Carol Cotton appuyée par M. Jean Gagné, il est résolu :

**« De nommer Mme France Painchaud et MM. J. Antonio Blouin et Jean-Étienne Solomon, membres du comité d'audit pour la prochaine année 20-21. »**

Résolution CA-20-34



Le conseil doit nommer un ou une présidente du comité parmi les membres élus. Le secrétaire général reçoit les propositions pour désigner un ou une présidente.

Sur une proposition de \_\_\_\_\_ appuyée par \_\_\_\_\_, il est résolu :

**« De nommer \_\_\_\_\_ président (e) du comité d'audit pour l'année 2020-2021. »**

Résolution CA-20-35

Le comité d'audit 20-21 sera composé de M. J. Antonio Blouin, Mme France Painchaud, M. Jean-Étienne Solomon et M. Carol Cotton.

## **15. ÉLECTIONS AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Comme le prévoit le Règlement n° 1 à l'article 8.01, un comité des ressources humaines doit être créé pour conseiller le conseil d'administration sur les questions qui lui sont référées.

Ce comité est composé de trois administrateurs dont la majorité des membres sont de l'externe. Le président fait partie de ce comité.

Les membres du comité des ressources humaines élisent un des leurs à titre de président

Le président d'élections déclare la période de mise en candidatures ouverte pour les deux trois postes des membres au comité des Ressources humaines.

Les personnes suivantes sont mises en candidature :

Mme Julie Boyer propose Mme Josée Laflamme.  
Mme Lisandre Solomon propose Mme Lise Bourg.  
M. Carol Cotton propose Mme Lisandre Solomon.  
Mme Yolaine Arseneau propose Mme Caroline Stevens ;  
M. Cotton propose M. Guillaume Chassé.  
M. Carol Cotton propose M. J. Antonio Blouin.

Fermeture de la période de mise en candidature.

M. J. Antonio Blouin accepte le poste.  
M. Guillaume Chassé accepte le poste.  
Mme Caroline Stevens est absente ;  
Mme Lisandre Solomon refuse le poste.

Sur une proposition de M. Carol Cotton appuyée par M. Julien Côté-Tapp, il est résolu :

**« De nommer MM. J. Antonio Blouin et Guillaume Chassé comme membres du comité des ressources humaines pour la prochaine année. »**

Résolution CA-20-36

Le comité des ressources humaines sera composé de MM. Guillaume Chassé, J. Antonio Blouin et Carol Cotton.

## **16. COMITÉ SUIVI DES CCTT, NOMINATION D'UN MEMBRE**

Le comité de suivi des CCTT se compose du directeur général, du directeur des études, du responsable de la recherche et de l'innovation et de deux membres du conseil.

En fonction actuellement, Mme Yolaine Arseneau, M. Jean Gagné, M. Charles Flageole, Mme Julie Boyer et Mme Lisandre Solomon. Avec la fin du mandat de Mme Julie Boyer, un poste devient vacant.

Le président vérifie l'intérêt des membres à faire partie du comité pour pourvoir le poste pour remplacer Mme Boyer. Parmi les membres ont été proposés, seulement M. Jean-Étienne Solomon a accepté d'occuper ce poste.

Sur proposition de Mme Julie Boyer appuyée par M. Lisandre Solomon, il est résolu :

**« De nommer M. Jean-Étienne Solomon membre du comité de suivi des CCTT »**

Résolution CA-20-37

Le comité de suivi des CCTT sera composé de Mme Lisandre Solomon, Mme Yolaine Arseneau, M. Jean Gagné, M. Charles Flageole, M. Jean-Étienne Solomon.

## **17. RESIDENCE ETUDIANTE : SUIVI DES TRAVAUX**

M. Hugo Cavanagh, coordonnateur des ressources matérielles invité à la réunion, présente l'évolution des travaux qui sont en cours à la résidence étudiante. Les membres ont en main le rapport qui fait état de l'évolution des travaux concernant le rapport d'analyse des conditions existantes et d'amélioration de la sécurité, à la suite de l'incendie survenue à la résidence étudiante. M. Cavanagh résume le contenu du rapport et répond aux questions des participants. Outre le retard occasionné par la pandémie, les échéanciers prévus sont respectés. La conclusion de ce rapport démontre que l'objectif est atteint en ce qui concerne la mise aux normes de la résidence étudiante.

Suivi des travaux à la piscine du pavillon des Sports Marcel Bujold

En raison de la pandémie, il y a un retard de deux mois pour les travaux, l'arrêt des chantiers de construction pendant 7 semaines et le retard pour la livraison du matériel occasionnent ce retard. L'échéancier pour la fin des travaux est reporté en octobre 2020.

## **18. INFORMATION DU DIRECTEUR DES ÉTUDES**

Retour sur le trimestre d'hiver 2020 et prévision pour l'automne 2020;

Le directeur des études dresse le bilan de la session d'automne 2020 qui a été perturbée par la pandémie du Coronavirus.

Il commente les sondages réalisés auprès de la clientèle étudiante et du personnel enseignant qui répertorie les points forts et les points faibles de la fin de la session d'hiver 2020. On constate que le taux d'abandon, malgré l'enseignement à distance, n'est pas très élevé et que le taux de réussite est acceptable.

Ce sondage a permis de prendre en compte les éléments à ajuster pour favoriser la réussite des étudiants pour la session d'automne 2020. Le directeur des études souligne les efforts continus et l'engagement du personnel enseignant en cette période particulière.

Pour ce qui est de l'automne 2020, la direction a décidé de poursuivre avec une formule hybride, c'est-à-dire une partie des cours se fera à distance tandis que tout ce qui nécessite une présence dans les campus (comme les laboratoires de pratiques) se fera dans les campus

en respectant les normes de distanciation sociales et en appliquant les mesures de sécurité nécessaires. De plus, il y aura certains cours en présence pour les étudiants et étudiantes de 1<sup>re</sup> année afin de favoriser l'intégration.

Ces décisions ont été prises à la lumière des consignes émises par le MEES en date juin 2020. Toutefois il pourrait y avoir des ajustements au début de la session advenant un changement aux consignes données par le ministère.

## **19. AMÉNAGEMENT DANS L'APPLICATION DE LA POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES (PIEA) POUR LA FIN DU TRIMESTRE D'HIVER 2020 ET POUR LE TRIMESTRE D'AUTOMNE 2020**

Le contexte de pandémie dans lequel nous sommes plongés depuis le 13 mars dernier a obligé le collège à déployer sa formation en mode à distance hybride (synchrone et asynchrone). Par conséquent, ce contexte amène à modifier l'application de sa Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIEA) ainsi que son calendrier scolaire.

En vertu des allègements au (RREC) permis par le ministère de l'Éducation pour les trimestres d'hiver et d'automne 2020, le collège modifie temporairement l'application de certaines règles de la PIEA. L'objectif étant de permettre un fonctionnement adapté des pratiques dans un contexte de formation hybride.

La direction des études présente les modifications apportées temporairement à l'application de la PIEA qui ont eu cours à la fin du présent trimestre et qui se prolongeront à l'automne 2020. Il explique les principaux changements et donne le détail quant au calendrier scolaire. Un commentaire est porté envers la date du 11 septembre 2020 pour envoyer les contraintes d'examens pour la confection d'un nouvel horaire, au besoin. On demande de vérifier la possibilité de reporter cette date. Le directeur des études fera la vérification.

Sur une proposition de M. Guillaume Chassé appuyée par Mme Josée Laflamme, il est résolu :

**« D'approuver les modifications apportées à l'application de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages pour les trimestres d'hiver et d'automne 2020, sous réserve de vérifier la possibilité de changer la date du 11 septembre pour la remise des contraintes concernant les horaires d'examens qui nécessiteront de faire un nouvel horaire. »**

Résolution CA-20-38

## **20. BILAN DES RÉALISATIONS DE LA DIRECTION DES ÉTUDES POUR 2019-2020**

Les membres ont en main le bilan des réalisations. Le directeur des études décrit les principaux dossiers réalisés de la dernière année. Le président invite les membres qui veulent avoir des informations supplémentaires à soumettre leurs questions à M. Gagné.

## **21. BUDGET 2020-2021**

La directrice générale indique que l'approbation du budget est reportée en raison du retard pour l'obtention des données du ministère. Ainsi, il est prévu de tenir une séance extraordinaire le 29 ou le 30 juin 2020.

## 22. MANDAT À COLLECTO POUR LE RENOUVÈLEMENT DU PROGRAMME D'ASSURANCES

Notre contrat pour le programme d'assurance de dommages arrivera à son terme le 30 juin 2020. Collecto souhaite renouveler son programme d'assurance de dommages afin de doter les organisations de couvertures d'assurance et de services accompagnant le programme, qui répondent mieux aux besoins actuels et futurs.

L'objectif du mandat demandé permettra à Collecto d'entreprendre une négociation et d'émettre un ou des contrat(s) des programmes d'assurance pour l'ensemble des organismes participants.

Les livrables du mandat confié à Collecto sont les suivants :

- Le programme d'assurance de dommages, composé des garanties suivantes incluant la garantie C-21 (remboursement des frais juridiques):  
Assurance des biens;  
Assurance des bris de machines ;  
Assurance délits;  
Assurance en responsabilité civile;  
Assurance en responsabilité excédentaire;  
Assurance des maisons d'enseignement;  
Assurance automobile propriétaire FPQ 1;  
Assurance automobile des garagistes FPQ 4;  
Assurance cyber-risque (projet).
- Le régime d'assurance accident des étudiants et le régime d'assurance accident des membres de C.A. et des bénévoles.

Une résolution du conseil est donc nécessaire afin d'envoyer un avis d'intention à Collecto indiquant que le Cégep de la Gaspésie souhaite faire partie de l'appel d'offres pour le renouvellement de son programme d'assurance de dommages.

**CONSIDÉRANT** l'accès à un pouvoir d'achat inégalé par la mise en commun des volumes ;

**CONSIDÉRANT** l'élimination des coûts liés à la publication et à la gestion de notre propre démarche ;

**CONSIDÉRANT** que cette démarche conforme aux lois et règlements en vigueur ;

**CONSIDÉRANT** que cette démarche contribue à une saine gestion des fonds publics ;

### **RECOMMANDATION :**

Sur une proposition de Mme France Painchaud appuyée par M. Jean-Étienne Solomon, il est résolu :

**« D'octroyer à Collecto, en conformité avec notre politique d'approvisionnement ainsi qu'avec nos règles de gestion financière établies, le mandat par lequel il peut lier notre organisme dans un processus de négociation relativement à notre programme d'assurance de dommages, de même que pour le régime d'assurance accident des étudiants et le régime d'assurance accident des membres de conseil d'administration et des bénévoles. »**

Résolution CA-20-39

## 23. APPUI AU PROJET DE HUB INNOVATION DE MERINOV

Dans le cadre de son dépôt de projet du HUB d'innovation pour une subvention auprès du ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), le Cégep doit démontrer qu'il est une partie prenante du projet.

Le comité d'experts du MEI a émis une recommandation favorable à l'appui du financement du projet du hub d'innovation halieutique de Grande-Rivière sous réserve de cinq conditions que Merinov devra satisfaire.

1. Que les actifs immobiliers visés par le projet (appartenant actuellement au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)) deviennent la propriété (ou sous emphytéose) de Merinov et qu'une entente soit conclue avec le MAPAQ (hypothèque ou emphytéose) afin d'assurer la pérennité des infrastructures en cas de défaut de Merinov;
2. Que les lettres patentes de Merinov soient modifiées afin de leur permettre l'acquisition ou la possession de biens immobiliers correspondant à la valeur de leurs actifs (limite à 10 M\$ aux lettres patentes en vigueur);
3. Que le Cégep de la Gaspésie et des Îles soit partie prenante du projet et qu'une résolution du conseil d'administration du cégep appuyant le dépôt de la demande au ministère de l'Économie et de l'Innovation et la réalisation du projet soit soumise;
4. Qu'un contrat de service soit conclu entre le Cégep de la Gaspésie et des Îles et Merinov (OBNL), en remplacement de l'entente de gestion actuelle, pour une durée fixe et jugée raisonnable;
5. Que Merinov mette à jour la description de ses effectifs et l'état de l'expertise scientifique et fournisse un plan pour le maintien et le développement des expertises pour réaliser les activités prévues et occuper les espaces visés par le projet de hub

Deux de ces conditions, soit les conditions 3 et 4, concernent le Cégep. Mentionnons que pour la condition 4,

- 1) Que le Cégep de la Gaspésie et des Îles réitère son appui au projet partie prenante du projet et qu'une résolution du conseil d'administration du cégep appuyant – appuie le dépôt de la demande au ministère de l'Économie et de l'Innovation et la réalisation du projet soit soumise.
- 2) Qu'un contrat de service soit conclu entre le Cégep de la Gaspésie et des Îles et Merinov (OBNL), en remplacement de l'entente de gestion actuelle, pour une durée fixe et jugée raisonnable.

Pour ce qui est de la deuxième condition, le MEI a confirmé qu'une résolution du C.A. serait acceptable si celle-ci stipule que le Cégep souhaite confier la gestion de son CCTT des pêches et de l'aquaculture à Merinov pour la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2026 en supposant que le Cégep se voit accorder le maintien de l'accréditation du CCTT.

De plus, le MAPAQ a confirmé par lettre qu'il est disposé à céder les infrastructures nécessaires à sa réalisation du projet, c'est-à-dire celles du Centre aquacole marin de Grande-Rivière (CAMGR) et du Carrefour National de l'aquaculture et des pêches (CANAP).

Ainsi, la direction consulte les membres du conseil en vue d'obtenir leur approbation envers l'appui au dépôt de la demande au MEI pour la réalisation du projet. Au terme des discussions, les membres conviennent que considérant les réponses obtenues aux conditions demandées, le conseil est d'accord pour adopter les résolutions demandées.

Sur une proposition M. J. Antonio Blouin appuyée par Mme France Painchaud, il est résolu que :

**« Les membres du conseil d'administration du cégep réitèrent leur appui au projet Hub Innovation et appuient le dépôt de la demande au ministère de l'Économie et de l'Innovation pour la réalisation du projet. »**

Résolution CA-20-40

Sur une proposition de M. Julien Côté-Tapp appuyée par M. Guillaume Chassé, il est résolu :

**« Le conseil d'administration souhaite confier la gestion de son CCTT des pêches et de l'aquaculture, pour la période du 1er juillet 2021 au 30 juin 2026, à Merinov (OBNL) sous réserve de l'obtention du renouvellement du CCTT par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la conclusion d'une nouvelle entente de gestion. »**

Résolution CA-20-41

## **24. CAMPUS DE MONTRÉAL : SUIVI**

L'admission prévue en mai a été retardée en juin en raison de la COVID. Le campus de Montréal a accueilli 100 étudiants et étudiantes, il s'agit de ceux et celles qui étaient déjà au campus de Montréal et qui souhaitent faire un autre programme.

Pour ce qui est de la session d'automne, on prévoit recevoir 300 nouveaux étudiants et étudiantes. Advenant que les frontières ne soient pas ouvertes aux voyageurs, le campus de Montréal évalue la possibilité d'offrir de la formation à distance hors Canada.

## **25. AUTRES SUJETS :**

### **Offre de formation au collégial**

Le ministère a entrepris des consultations concernant l'offre de formation au collégial. Cette consultation pourrait mener à des changements voulant qu'il y ait concentration de clientèle étudiante dans les régions urbaines, notamment à Montréal alors que les cégeps des milieux ruraux sont en baisse de clientèle. Ces changements favorisent les cégeps des milieux urbains au détriment des milieux ruraux. Ainsi, les cégeps de régions dites éloignées se sont regroupés afin de réagir à cette situation. Ce regroupement de 12 cégeps a amorcé des travaux en vue de faire valoir leur point de vue et pour proposer des solutions.

Sur une proposition de Mme Guillaume Chassé appuyée par Mme Lisandre Solomon, il est résolu :

**« Le conseil d'administration du Cégep de la Gaspésie et des Îles appuie les 12 cégeps des régions dites éloignées dans leurs démarches concernant le chantier sur l'offre de formation qui est en cours avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. »**

Résolution CA-20-42

### **Remerciements à M. Julien Côté-Tapp**

Sur une proposition de Mme Yolaine Arseneau appuyée par M. Carol Cotton, il est résolu :

**« D'adresser, au nom du conseil, des remerciements à M. Julien Côté-Tapp pour les services rendus à l'institution et pour sa participation aux différents comités depuis 2017. »**

Résolution CA-20-43

## 26. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de Mme Lisandre Solomon appuyée par M. J. Antonio Blouin, la séance est levée à 18 h 12.

---

Carol Cotton  
Président du conseil d'administration

---

Yolaine Arseneau,  
Directrice générale et secrétaire générale